

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE
N° 2025/02/01**

Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	15
Votants :	19
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune SAINT GERMAIN LES BELLES sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 6 mai 2025

Objet

Election Nouveau
Membre Titulaire CAO

Présents : M ANTOINE ; M BERTRAND ; M DELANOTTE ; MME DELHAYE ; M DESSANE ; M LABRUNE ; M LATOUILLE ; M LAVOREL ; M LOCHARD ; M CHAZELLE ; M CHIBOIS ; M GAUTHIER ; Mme GUEIDAN ; M LAGORCE ; M RAINAUD

Pouvoirs :

M CELERIER donne pouvoir à M LAVOREL
M CUBERTAFON donne pouvoir à M LAGORCE
M DUBOIS donne pouvoir à M GAUTHIER
Mme JAUFFRET donne pouvoir à M CHAZELLE

À la suite de la réélection d'un nouveau conseil municipal sur la commune de Pierre-Buffière, le délégué titulaire (Monsieur BOURDEAU) pour le SICTOM SHV n'a pas été réélu, libérant son poste de délégué et membre de la CAO du SICTOM SHV.

De ce fait lors du conseil communautaire du 10 avril dernier, une délibération N°2025-039 précise que le nouveau délégué est M LABRUNE Patrick (maire de Pierre-Buffière) et suppléé par Mme ALLET Marie (Adjointe au Maire de Pierre-Buffière)

Un siège de la Commission d'Appel d'Offre étant vacant, il est proposé à l'assemblée délibérante d'élire un nouveau membre.

M ANTOINE Jean-Luc se porte candidat (unique candidature exprimée)

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la candidature de M ANTOINE Jean-Luc en tant que nouveau membre titulaire de la CAO.

Le Président,
Edmond LAGORCE



REÇU EN PREFECTURE

Le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com